

NE PAS SONGER MAINTENANT À LA PÉRENNISATION DES OUTILS EST SUICIDAIRE...

Nous avons besoin d'entreprises et d'entrepreneurs !



À l'heure où notre modèle économique ne fait plus rêver, les spécialistes de tous bords s'accordent à dire qu'il faut encore et toujours stimuler les jeunes... et les pousser à entreprendre. Et si la création n'a pas (plus) nécessairement la cote, d'aucuns n'hésitent pas à prétendre que c'est du côté de la reprise que se trouve la solution à tous nos maux.

gard de l'âge de leur patron constituent de jolies promesses. Ajoutons, pour apporter de l'eau à notre moulin, que la transmission présente de nombreux avantages par rapport à n'importe quelle création puisqu'il s'agit en l'occurrence d'une poursuite d'activités. Les statistiques le confirment de toute façon puisque 96 % des entreprises reprises sont toujours actives après 5 ans (contre 75 % pour la création) et génèrent en moyenne 5 à 7 emplois (beaucoup moins pour les entités nouvelles) dans le même temps.

Âge moyen des patrons

Dans les 10 ans, qu'on se le dise, il semble qu'un tiers des patrons européens auront passé la main de leur entreprise. En rythme annuel, cela représente quelque 690.000 PME à transmettre pour pas moins de 2,8 millions d'emplois par an. À l'échelle belge, le CEFIP a fait un calcul identique en se basant sur l'âge moyen des patrons de PME (personnes physiques ou morales), histoire de savoir à quoi s'attendre dans les années qui viennent. Il s'avère qu'en considérant que les principaux concernés par la transmission sont les patrons de 55 ans et plus, le Centre a donc défini le spectre sur lequel il est important de concentrer ses efforts en matière de transmission. Résultat : 159.260 entreprises personnes physiques (dont 52.019 en Wallonie et 5.041 en province de Luxembourg) et 158.275 entreprises personnes morales (dont 36.770 en Wallonie et 2.404 en

province de Luxembourg) ont été identifiées comme «transmissibles» à l'horizon des dix prochaines années. Si l'on regarde plus en détail l'âge des patrons des entreprises concernées, on s'aperçoit que le degré d'urgence des cessions est particulièrement élevé. Parmi les patrons de plus de 55 ans, 39 % ont aujourd'hui entre 55 et 59 ans, pour 28 % qui sont âgés de 60 à 64 ans et 33 % qui ont dépassé le seuil de 65 ans. Pour ce dernier groupe, sans tirer une quelconque sonnette alarmiste, vous admettez que la question de la transmission est aujourd'hui plus que brûlante.

Beaucoup d'emplois en jeu

D'autant que, en termes d'emplois, l'impact de la non transmission est toujours catastrophique. Rien que pour les 158.275 entreprises morales identifiées à l'échelle du pays, on estime que 551.913

Nous ne sommes pas loin de leur donner entièrement raison. Un enjeu majeur de la prochaine décennie n'est selon nous pas ailleurs que dans le potentiel des outils à transmettre. Il est ainsi en tout cas entendu que la non transmission de toute entreprise qui marche est une véritable catastrophe... presque une hérésie !

Reprendre plutôt que créer

L'évidence du besoin d'outils étant incontestable, reste donc à convaincre les éventuels prétendants. En les informant le plus correctement, il nous paraît que nous aurons fait œuvre utile et participé au regard de nos compétences à la mise en place d'une société parfaitement équilibrée entre créateurs et repreneurs. Ce faisant, permettez-nous quand même de remarquer qu'il y a autour de nous bon nombre de belles entreprises qui au re-

Avec 7.445 entreprises «transmissibles» dans les dix prochaines années en province de Luxembourg, il n'y aura probablement pas de repreneurs pour tout le monde !

équivalents temps plein sont concernés. Imaginez un peu que l'on parle d'un demi-million d'emplois, identifiés pour l'essentiel dans l'industrie (26 %), le commerce (22 %) et les services (20 %). Or pour qu'il y ait reprise, il faut qu'il y ait un repreneur. Et ce dernier ne s'aventure pas dans le processus sans un minimum de garanties et... d'intérêts. Et c'est encore là que le bât blesse. En effet, en matière de transmission, l'élément qui est au cœur de l'opération s'appelle la valorisation. Tous les banquiers vous le diront, c'est sur cette valorisation que se fonde généralement leur avis. Un avis qui pourrait bien ces prochaines années être influencé par des résultats en dents de scie, si ce n'est carrément mauvais. Parmi les entreprises de la cible (patron de + de 55 ans, ndlr), un tiers enregistre une perte et le bénéfice médian (50 % des entreprises ont un bénéfice inférieur à cette valeur / 50 % des entreprises ont un bénéfice supérieur à cette valeur) ne s'élève qu'à 8.044 euros !

Y aura-t-il assez de repreneurs ?

Ce n'est pas nouveau, il en découle que si la transmission est un phénomène inéluctable en raison de l'âge de nos patrons, aucun spécialiste ne peut se prononcer quant au groupe cible des repreneurs. Seront-ils nombreux demain à se battre pour reprendre les outils ? Auront-ils les moyens de racheter des entreprises certes porteuses d'emplois mais qui ont aussi des vices cachés ? Du coup, la

question pertinente qui se pose est de savoir si le patron que vous êtes gère de manière stratégique la pérennité de son outil. Vous êtes-vous par exemple déjà posé la question de votre successeur dans l'entreprise ? Avez-vous déjà des pistes concrètes ? Les chiffres actuels de l'entreprise rendent-ils l'outil «transmissible» ? Ceux-ci ne sont-ils pas trop faibles au regard du poids des immobilisations ? Dans votre province, un agent-relais transmission peut vous informer sur le processus et tous les aspects à prendre en compte. Il est logé à la chambre de commerce et vous reçoit confidentiellement et gratuitement, profitez-en... ■

i Plus d'infos
Service d'accompagnement
financier et transmission
Benoît Lescrenier
061 29 30 47
benoit.lescrenier@ccilb.be